

## OBJET ET LIMITES DE CETTE ETUDE

Les encycliques *Rerum Novarum* de Mai 1891 soulignant les maux dont souffre la classe ouvrière et définissant leurs vrais remèdes - action bienfaitrice de l'Eglise, intervention de l'Etat, rétablissement des associations professionnelles - et *Au milieu des sollicitudes* de Février 1892 sur le ralliement des catholiques de France à la République, marquent, dans notre pays, le point de départ du mouvement dit de la "deuxième démocratie chrétienne"<sup>1</sup>. Pendant près de dix ans, après les efforts plus ou moins heureux de l'œuvre des cercles d'Albert de Mun et de La Tour du Pin, Léon Harmel et les abbés démocrates vont insuffler un nouveau dynamisme au catholicisme social. Et de fait, rapporte l'abbé Pastoret, aumônier des œuvres catholiques de Toulon, "l'intérêt pour les questions sociales et le désir de les étudier est la forme que revêt momentanément le zèle apostolique. Cette préoccupation gagne jusqu'aux associations traditionnelles de piété qu'on espère renouveler par ce biais"<sup>2</sup>. L'encyclique *Graves de Communi* de Janvier 1901 donnera malheureusement un sérieux coup de frein à cette entreprise qui commençait déjà de décliner sous les coups d'une partie importante des catholiques opposés aux idées démocratiques et des dirigeants de l'industrie fidèles aux vieux principes du libéralisme économique et de l'individualisme politique issus de la Révolution française.

---

<sup>1</sup> « Deuxième démocratie chrétienne », en référence à l'initiative de 1848 : Maurice MONTUCLARD, *Conscience religieuse et démocratie. La Deuxième Démocratie chrétienne, 1891-1902*, Seuil, 1965.

<sup>2</sup> Cité par René REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et de Bourges (1896-1900)*, Sirey, 1964, note 78.

Le mouvement laïc franciscain n'est pas étranger à ce renouveau social de la fin du siècle. Encouragé par de nombreuses déclarations pontificales et sous l'influence de Léon Harmel qu'il compte parmi ses membres, le Tiers-Ordre - groupement de vie évangélique venant du Moyen-Age - accomplit une évolution considérable, cherchant à abandonner son image de pieuse confrérie pour encourager ses membres à se jeter dans la mêlée sociale. Au cours de congrès nationaux qui se déroulent à partir de 1893, il sera pratiquement la première institution d'Eglise locale à condamner clairement les abus du capitalisme au même titre que le socialisme d'alors. Voulant cependant garder sa vocation proprement spirituelle, il n'aura pas, en tant que tel, de réalisations propres, ne créera pas ses propres œuvres, préférant remplir un rôle d'éducation populaire et entretenir ses membres dans une mystique capable de les mobiliser pour l'action et de les engager à s'intégrer dans les organismes d'inspiration chrétienne existant alors.

Suivant une évolution parallèle à celle de la démocratie chrétienne, son orientation sociale subira les mêmes revers et sera remise en question par ceux qui restreignent la religion à un code de morale individuelle, souvent exigeante, mais dépourvue de prolongement sociaux. Les lois sur les congrégations du début du siècle lui porteront le coup fatal.

Il est certes fort difficile de tenter une approche des raisons de vivre et d'espérer qui nourrissent en définitive l'action humaine et déterminent ses grandes orientations. L'entreprise comporte des risques certains. Mais dans la mesure où nous voulons comprendre en profondeur une période donnée de l'histoire, nous ne pouvons plus nous contenter de mettre en valeur une succession de faits et d'événements. Il nous faut chercher à expliquer et à percevoir les motifs et les mobiles qui poussèrent les hommes à l'action ou au contraire les paralysèrent. L'étude d'une question de spiritualité, et

tout particulièrement en cette fin du dix-neuvième siècle, de l'orientation sociale du mouvement laïc franciscain est pour cela fort instructive. S'il est vrai, d'autre part, qu'une doctrine doit se mesurer moins à la renommée de ses auteurs qu'à son influence sur les esprits<sup>3</sup>, nous ne pouvons nier - ne serait-ce qu'au seul vu du nombre de ses adhérents - que ce courant ait exercé une action réelle sur un grand nombre de fidèles, dépassant les frontières nationales, même si cette action ne fut que de courte durée et échoua partiellement.

Après une introduction sur le Tiers-Ordre franciscain et l'examen de quelques déclarations pontificales qui eurent une influence sur son extension et son orientation, nous aborderons notre sujet par l'étude des grands congrès nationaux qui, de 1893 à 1900, se tinrent presque chaque année en France. En effet, "l'aspiration à réconcilier la société moderne et l'Eglise qui soulève alors le catholicisme français passe à travers les congrès"<sup>4</sup>. Nous essayerons, ensuite, de voir en quoi ces congrès eurent une répercussion sur la vie des fraternités locales en prenant un exemple bien déterminé : la fraternité des hommes de Roubaix. Celle-ci fut souvent citée au cours des congrès et le Pape lui-même en loua l'organisation. Elle peut donc, à ce titre, être tenue pour exemplaire.

Abordant cette étude du Tiers-Ordre sous l'angle de son orientation sociale, nous ne prétendons pas être exhaustif, laissant parfois dans l'ombre ce qui concerne plus directement la sanctification personnelle et individuelle, et nous nous limiterons à

---

<sup>3</sup> GIDE et RIST, *Histoire des doctrines économiques*, 6ème édition, 1944, p. 581.

<sup>4</sup> René REMOND, *Les deux congrès ecclésiastiques...*, p. X.

"Cette multiplication des congrès... traduit le désir d'organisation des catholiques, soucieux de sortir de leur individualisme, de briser le cadre diocésain, figé par les structures concordataires ; elle annonce une transformation d'importance au sein du catholicisme français..."

Jean-Marie MAYEUR, "Les congrès nationaux de la démocratie chrétienne, Lyon, (1896-1897-1898)". *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Juillet-Septembre 1962, p. 172.

la France, les prises de positions à l'étranger ne paraissant pas aussi nettes<sup>5</sup>.

Outre l'ensemble des travaux sur le mouvement démocrate chrétien, la documentation principale est constituée par les actes des congrès, les revues franciscaines de l'époque et, pour tout ce qui concerne la fraternité de Roubaix, les archives particulières retrouvées dans la ville. Il convient de faire mention toute spéciale du *XXème siècle*, mensuel émanant du groupe de l'A. C. J. F. en Provence, qui, dès 1893, reprend à son compte les orientations du mouvement social franciscain. Les principales revues sociales de la fin du siècle, rapportant le plus souvent les grandes tendances démocrates chrétiennes, sont fréquemment citées. Nous donnons sur chacune d'elles, en annexe, quelques brèves indications.

Enfin, par souci de vérité, nous devons reconnaître que c'est en quelque sorte une histoire de famille dont nous sommes les héritiers, que nous cherchons à retracer. Mais après tout, loin de nuire à la recherche d'une plus grande objectivité, de tels liens ne favoriseraient-ils pas une meilleure appréhension des choses, sans pour autant enlever tout jugement critique ?

---

<sup>5</sup> Pour la Belgique par exemple, A. GITS, "Les congrès nationaux du Tiers-Ordre franciscain en Belgique (1897-1899) et le problème social". *Etudes Franciscaines*, 2ème trimestre 1973.